

pourquoi cette maladie persiste dans des localités déterminées et reste inconnue dans d'autres. Mes études expérimentales m'ont enfin démontré que l'agent causal se cultive surtout dans la moelle des os, en y causant des inflammations qui rendent ces os plus fragiles, plus mous et plus cassants. Sous l'influence de ces inflammations spéciales, les os sont comme décalcifiés, leurs matières minérales sont dissoutes et éliminées en partie par les urines, ce qu'il est très facile de relever par les analyses chimiques.

Toutes ces indications sont précieuses au point de vue du traitement.

Sous ce rapport, voici donc les mesures générales qu'il me paraît utile de conseiller. La maladie pouvant se transmettre d'un animal malade à un animal sain, ou même se prendre dans les logettes ayant abrité longtemps des malades, il paraît indispensable:

1o De conseiller l'isolement des malades dès l'apparition des premiers signes douteux. En faisant disparaître du milieu exposé le foyer de dissémination, il y a des chances pour que cette dissémination soit enrayée immédiatement et que les cas relevés restent comme cas isolés;

2o Cependant cette mesure serait insuffisante si elle n'était pas complétée par la désinfection soignée des locaux occupés par les malades.

Laissez de jeunes poulains séjourner dans une écurie où des malades gourmeux auront été soignés durant des semaines, et vous verrez presque infailliblement ces poulains devenir gourmeux à leur tour.

Pour les porcelets dits goutteux, les choses se passent de la même façon.

C'est là de la prophylaxie toujours facile à appliquer. Il suffit de vouloir pour pouvoir le faire.

Pour ce qui regarde les malades, c'est tout autre chose, car, s'il est des cas où il y a réellement intérêt à traiter, il en est d'autres où toute intervention resterait inutile.

L'expérience que j'ai de cette affection m'a démontré qu'il n'y avait intérêt et utilité à traiter que lorsque les malades en sont encore à la première phase ou au début de la seconde; c'est-à-dire lorsque ces malades n'ont encore que des douleurs généralisées, de la difficulté de la marche, sans déformation marquée des jointures ou des os. Même encore lorsqu'il y a marche à genoux, au début, on peut espérer une amélioration ou une guérison; mais lorsque, au contraire, les jointures sont déformées, lorsque les os sont incurvés, lorsque les membres ne peuvent plus s'allonger ni se fléchir régulièrement, lorsque le squelette est modifié dans son entier, et que l'on se trouve en présence de bossus ou de bancals, il

n'y a plus rien à espérer d'une action thérapeutique.

On pourrait, certes, fort bien prolonger l'existence de ces malades, mais ce serait en pure perte et sans le moindre espoir d'un bénéfice économique quelconque.

Or, ce n'est pas là le but de l'élevage; par conséquent, lorsqu'on possède des malades de cette catégorie, le plus court moyen est de les faire disparaître vers l'équarrissage ou de les confier aux établissements scientifiques pour recherches.

Quant au traitement lui-même, il doit avoir pour but une certaine antiseptie générale de l'organisme et surtout d'entraver la déminéralisation, la déphosphatation du squelette si l'on veut. On y arrive en distribuant des grains cuits, seigle, maïs, orge, avoine, etc., etc., d'une façon régulière, et en ajoutant encore à ces rations du phosphate de chaux à la dose de 5 à 10 grammes (77 à 154) ou même 15 grammes (231 grammes) par jour, suivant l'âge, la taille et le poids. Le chlorure de sodium doit être aussi donné régulièrement aux doses de 5 à 10 grammes; puis on retire de bons effets de l'emploi de la poudre de viande, de la poudre d'os, de l'emploi du chlorhydrate d'ammoniaque, etc. Autant que possible et en dehors de l'administration d'une dose convenable de grains cuits (un tiers de la ration environ), les rations doivent être aussi variées que possible, données finement hachées et toujours cuites.

Après quelques semaines, les malades qui semblaient être arrêtés dans leur développement, reprennent les allures ordinaires, ont une démarche plus aisée, recouvrent la gaieté et l'embonpoint. La guérison est dès lors assurée; mais si, au contraire, malgré l'intervention, les choses s'aggravent, il ne faut pas insister, ce serait en pure perte.

Bien que, en effet, la maladie ait toujours un même type d'évolution générale, il y a cependant des différences d'intensité suivant les régions, suivant les années et suivant les malades aussi; et lorsque d'emblée on rencontre un caractère de gravité exceptionnelle, il est inutile de faire des sacrifices injustifiés.

G. Moussu.

(Journal d'Agriculture pratique).

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1877e livraison (21 novembre 1908).—La pupille de la grenadière, par H. de Charlieu.—Les secrets de la prestidigitation (Le pouce complaisant), par S. J. de l'Escap.—Les instruments de musique des insectes, par L. Viator.—Trenck le Prussien, par Jules de Glouvet.—Fermes à éponges par Daniel Bellet.

Abonnements. France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St Germain, 79, Paris.

## P. A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ  
(Chartered Accountant)

Chambre 801 Edifice New-York Life  
11 Place d'Armes, . . . MONTREAL  
Bell Main 4912

## LA "FONCIERE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE  
CONTRE L'INCENDIE

Capital Autorisé \$1,000,000

Bureau principal,  
No 10, BOULEVARD ST-LAURENT

TARIF INDEPENDANT

J. H. L. MARCIL, Directeur Gérant.

## "La Providence"

ASSURANCE CONTRE LE FEU

Bureau Principal: 52 rue St-Jacques,  
MONTREAL.

SPÉCIALITÉS: Risques Commerciaux à 20 p.c. de réduction—Pourquoi tous les marchands ne profiteraient-ils pas de ce grand avantage? La Cie n'a aucune réclamation non payée—On demande des Agents—S'adresser à

L. A. PICARD, Gérant.

## PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Consultants. Bureaux: { Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

Arthur W. WILKS J. Wilfrid MICHAUD

## WILKS & MICHAUD

Comptables, Auditeurs, Commissaires pour toutes les Provinces

Règlement d'affaires de Faillites

601 BATAVIA BANQUE DES MARCHANDS

Téléphones { BELL MAIN 5500 MARCHANDS 849 MONTREAL

Travailleurs sérieux demandés dans un bon territoire pour vendre des polices ordinaires.

Les Hommes qui Peuvent remplir la première condition trouveront les deux autres fournies par a UNION MUTUAL. Les polices ont été changées récemment pour être conformes aux lois révisées.

Chaque chose à la hauteur des temps.  
UNION MUTUAL LIFE INSURANCE CO.  
Fred E. Richards, Président. PORTLAND, MAINE.  
Pour agences dans la division Ouest, la Province de Québec et Ontario Est, s'adresser à W. I. JOSEPH, gérant 151 rue St-Jacques, Montréal. HENRY H. MORIN Agent principal pour le Canada, 151 St-Jacques Montréal.

## L. R. MONTBRIAND,

Architecte et Mesureur,  
No 230 rue St-André,  
Montréal.